

Les enjeux ethniques des recensements : le recensement de 1989 au Kenya

DANS le recensement kenyan de 1979, réalisé un an après l'accès au pouvoir de Daniel arap Moi, une nouvelle catégorie ethnique, les Kalenjin, avait été introduite pour regrouper, selon un critère linguistique, huit ethnies distinctes : les Nandi, les Kipsigi, les Elgeyo, les Marakwet, les Pokot, les Sabaot, les Tugen et les Cherangani. Les Tugen, ethnie de Moi, dénombraient 130 249 personnes en 1969 ; en 1979, les Kalenjin représentaient un effectif de 1 652 243 personnes. Le « groupe ethnique » dont relève le président Moi était ainsi passé de 1,2 % à 10,7 % de la population du Kenya.

Le 11 mars 1994, la publication des premiers résultats du recensement kényan réalisé en août 1989 est accueillie par un tollé de critiques. La plupart des réserves concernent la distribution ethnique de la population. De nombreux hommes politiques accusent le gouvernement d'avoir manipulé les résultats. En effet, les taux de croissance annuels des différentes ethnies au cours de la période intercensitaire (1979-1989) sont très irréguliers, variant de + 2,6 % à

+ 4,6 % pour les dix groupes ethniques principaux, et de - 13 % à + 33 % pour les groupes les plus petits. Le regroupement ethnique auquel appartient Daniel arap Moi, les Kalenjin, a ainsi progressé de la cinquième à la quatrième place en effectif, dépassant les Kamba ; raison suffisante, d'après l'opposition, pour remettre en question l'ensemble du recensement.

Le contexte politico-économique

L'année 1989, au cours de laquelle le recensement est réalisé, est une année ordinaire pour le Kenya. Daniel arap Moi, au pouvoir depuis 11 ans, voit son pouvoir se consolider malgré son impopularité croissante. Fin 1991, sous la pression de ses créanciers internationaux, Moi légalise le multipartisme. En décembre 1992, grâce à la puissance de patronage que lui confère l'État et surtout grâce à une opposition divisée, il est réélu à la tête du pays avec seulement 1,8 million de voix, alors que les trois candidats de l'opposition tota-

lisaient 3,4 millions de voix (scrutin à un seul tour) (1). De 1991 à 1994, alors que, à la suite d'une sécheresse, des conflits ethniques provoqués par des hommes politiques proches du pouvoir se propagent dans (et aux frontières de) la vallée du Rift (2), la croissance économique atteint son seuil le plus bas depuis l'indépendance. Cette tentative de purification ethnique de la vallée du Rift, qui doit profiter aux Masai et aux Kalenjin, s'inscrit dans le cadre du débat sur l'adoption d'un système de gouvernement *majimbo* au Kenya.

Majimbo signifie régions en kiswahili. Ce terme a pris, au Kenya, le sens d'un système politique fédéral, basé sur des régions semi-autonomes ethniquement homogènes. Les instigateurs de cette doctrine remontent à une reconstruction historique de la répartition ethnique précoloniale pour définir l'ethnicité des unités administratives du pays. Aujourd'hui, adopter un système *majimbo* reviendrait à expulser des millions de personnes

(KANU) sont soutenus par une alliance des petites ethnies (entre autres les Masai et les Kalenjin) contre les grandes (en particulier les Kikuyu et les Luo). L'installation, dans des districts où la majorité de la population appartient à ces petites ethnies, de vagues importantes de Kikuyu, Luhya ou autres, peut faire basculer des circonscriptions dans l'opposition. De plus, dans la mesure où l'on reparle de *majimbo*, les populations locales, kalenjin ou masai, ont souvent l'impression que ces «étrangers» leur prennent leur principale ressource : la terre (4). Les affrontements qui ont eu lieu entre 1991 et 1994 dans certains districts de la vallée du Rift, dans la plupart des cas organisés par des membres haut placés au gouvernement, avaient pour but d'assurer le soutien des Kalenjin et des Masai à la KANU.

Contrôler la composition ethnique de certains districts représente donc un enjeu important. Cela fait du recensement un outil de travail politique. Connaître la répartition

pour le gouvernement. D'une part, les chiffres lui sont un outil indispensable pour justifier le poids des Kalenjin sur le plan politique, d'autre part, ils serviront de base pour la répartition du budget national entre les différentes provinces – et donc à peu de choses près entre les différentes ethnies. Ainsi, gonfler les effectifs d'un district ou d'une ethnie revient à augmenter son poids politique et économique dans l'équilibre du pays.

Des erreurs qui sautent aux yeux

La première publication des résultats du recensement de 1989 (6) est truffée d'incohérences. En ce qui concerne la répartition par groupe ethnique, les erreurs les plus importantes concernent la province de la vallée du Rift. Ces erreurs sont typiquement des conséquences de manipulations informatiques grossières sur des tableaux de chiffres (du genre « copier/coller » effectué par valeur uniquement, ce qui fait qu'une modification des données n'est pas répercutée sur les tableaux récapitulatifs). En effet, les résultats annoncés pour la vallée du Rift ne correspondent pas à la somme des résultats des districts de cette province, et ceux du Kenya entier ne sont égaux ni à la somme des récapitulatifs par province, ni à celle des résultats par district. La somme des résultats des districts de la vallée du Rift donne pour l'ensemble de la province des effectifs inférieurs aux valeurs annoncées, ou très faibles, hormis en ce qui concerne les

Kalenjin, pour lesquels la différence excède 20 000 personnes (tableau 1).

Ces différences ne peuvent pas provenir de simples fautes de calcul (cela ferait beaucoup d'erreurs pour des additions de treize nombres !). Comme seul le gouvernement peut être à l'origine de ces manipulations, c'est forcément à son profit qu'elles ont eu lieu. Les effectifs les plus justes sont donc probablement ceux qui sont donnés dans le tableau récapitulatif de la province de la vallée du Rift (deuxième colonne du tableau 1). Or, malgré la faible amplitude de ces erreurs (moins de 1 % de la population kalenjin totale pour l'erreur sur ce groupe ethnique), si l'on recalcule, à partir des tableaux récapitulatifs par province, les effectifs par ethnie pour le pays entier, l'ordre entre les Kamba et les Kalenjin est inversé ! Les Kamba arrivent en quatrième position (tableau 2), suivis des Kalenjin, comme c'était le cas en 1979. Ceci justifie la réaction de Martin Shikuku, député de l'opposition, à la publication des résultats du recensement de 1989 : « *Mr Shikuku said he was waiting for the government to tell the public which epidemic hit the Kambas so that they died and stopped multiplying for the 10 years (between 1979 and 1989) in order to be overtaken by the Kalenjins* » (7).

Après cette rectification, il ne reste plus que des incohérences négligeables au niveau des districts, qui n'ont aucune influence sur les résultats globaux.

(7) *Sunday Nation*, Nairobi, 13 mars 1994. Traduction : « M. Shikuku a dit qu'il attendait que le gouvernement explique au public quelle épidémie a touché les Kamba pour qu'ils meurent et cessent de se reproduire pendant dix ans (entre 1979 et 1989) de manière à être dépassés par les Kalenjin. »

(6) Republic of Kenya, *Kenya Population Census 1989*, vol. I et II, Office of the Vice-President and Ministry of Planning and National Development, 1994.

Les manipulations qui ont donné lieu à des incohérences flagrantes dans le recensement de 1980 ne forment probablement pas l'exception. Les taux de mortalité infantile par province. La province de Nyanza a un indice synthétique de fécondité très légèrement supérieur à la moyenne de

pas possible que de grands nombres de Masai soient revenus au Kenya, puisque très peu ont jusqu'à présent quitté le pays. Or, un taux de plus de 4,5 % ne peut pas raisonnablement être uniquement causé par l'accroissement naturel.

On pourrait aussi envisager que les écarts entre les taux de croissance annuels moyens soient dus à des erreurs de déclaration de l'ethnicité au cours du recensement de 1989. Dans ce cas, il ne peut s'agir que d'erreurs volontaires de la part des personnes recensées. Il s'agirait de personnes issues de groupes ethniques connus pour leur activité dans l'opposition (Kikuyu, Luo) qui, lors du recensement, auraient prétendu être masai ou kalenjin. Mais pour que ce facteur suffise à justifier les différences obtenues, il aurait fallu que des nombres importants de personnes agissent dans ce sens. Or, il est probable que les agents du recensement s'en seraient rendu compte, et ils n'avaient pas encore, en 1989, de véritables raisons de le faire.

Le plus probable est donc que les différences de croissance proviennent surtout des manipulations des effectifs de population selon le groupe ethnique dans le recensement de 1989. Accentuant des écarts sans doute préexistants, Moi fait ainsi d'une pierre deux coups : d'une part, il justifie le poids des Kalenjin aux postes importants du gouvernement, et d'autre part, il privilégie ses électeurs. Par ailleurs, les manipulations effectuées touchent probablement la vallée du Rift autant que les autres provinces, si ce n'est plus, puisque c'est sur cette province que les erreurs les plus grosses ont été découvertes. Augmenter la part des Kalenjin et des Masai dans la province de la vallée du Rift permet de justifier les

revendications de ces deux groupes, qui portent sur l'ensemble de la province. Ainsi, dans le cadre de l'éventuelle mise en place du majimboïsme, le recensement de 1989 constitue une source supplémentaire pour montrer la prédominance de ces groupes ethniques dans la vallée du Rift. Les Masai et les Kalenjin, qui formaient 56 % de la population de cette province en 1979, en forment, selon le recensement de 1989, encore 54 % dix ans plus tard, malgré l'expansion de villes comme Nakuru et Eldoret et les ventes de terre dans les programmes du peuplement au cours des années 80.

Une lecture politique des écarts de croissance

Cette interprétation politique des écarts de croissance entre groupes ethniques peut être confirmée par la comparaison de ces taux de croissance avec les opinions politiques exprimées lors des derniers scrutins. On ne dispose pas des résultats des élections présidentielles de 1992 par groupe ethnique, mais des résultats ont été publiés par district. Il est ainsi possible de calculer un taux d'accroissement naturel de chaque district au cours de la période 1979-1989 (variable TA), à partir de la composition ethnique de la population du district et des taux d'accroissement naturel de chaque ethnie, que l'on peut supposer égaux aux taux de croissance annuels moyens par ethnie (hypothèse de population close). La variable TA présente une corrélation forte avec le taux de suffrages exprimés en faveur de Daniel arap Moi aux dernières élections (Pmoi).

Si l'on croise ces deux variables, on obtient en effet un nuage de

points dont l'axe principal n'est pas horizontal (figure 1). Les résultats de la régression sont :

$$TA = 0,004105 PMoi + 0,033003$$

(0,001307) (0,000783)

Le coefficient de corrélation est de 0,45, ce qui montre que la liaison linéaire n'est pas négligeable.

Les districts qui ont le plus voté

dont les résultats du recensement de 1989 ont été victimes.

Le recensement de 1989 a été manipulé à des fins politiques. Apparemment, un système de compétition entre les ethnies s'est mis en place au Kenya, né de la jalousie envers les Kikuyu sous la présidence de Kenyatta, attisé par Daniel arap

entre les différents groupes ethniques. Mais cette différence de croissance ne peut atteindre les valeurs constatées dans le recensement de 1989. Il est probable que l'action du gouvernement a été d'accentuer des différences qui existaient déjà, de manière à privilégier les groupes qui le soutiennent, et à défavoriser ceux de l'opposition. Dans l'intérêt de son propre groupe ethnique, Moi a aussi cherché à faire croire que les

Kalenjin étaient plus nombreux que les Kamba. Or, c'est à partir de ces chiffres que beaucoup de décisions sont prises, ou du moins justifiées, que ce soit pour les bailleurs de fond, les organisations internationales ou le gouvernement lui-même.

*Valérie Golaz,
CEPED*

ENJEUX ETHNIQUES DES RECENSEMENTS AU KENYA

TABLEAU 1. DIFFÉRENCE ENTRE LES RÉSULTATS CALCULÉS PAR SOMME DES RÉSULTATS DES TREIZE DISTRICTS DE LA PROVINCE DE LA VALLÉE DU RIFT ET CEUX DONNÉS DANS LE TABLEAU RÉCAPITULATIF POUR LA PROVINCE (d'après le recensement de 1989)

Groupe ethnique	Effectif calculé	Effectif annoncé	Différence
Kikuyu	954 390	962 341	- 7 951
Luhya	479 216	484 547	- 5 331
Luo	192 238	193 862	- 1 624
Kamba	45 419	45 877	- 458
Kalenjin	2 331 395	2 309 577	+ 21 818
Kisii	122 469	123 692	- 1 223
Meru	15 297	15 463	- 166
Mijikenda	3 116	3 115	+ 1
Masai	360 368	365 007	- 4 639
Turkana	257 498	260 311	- 2 813
Autres	186 727	186 724	+ 3
Kényans d'origine étrangère	5 909	5 853	+ 56
Étrangers	21 261	21 470	- 209

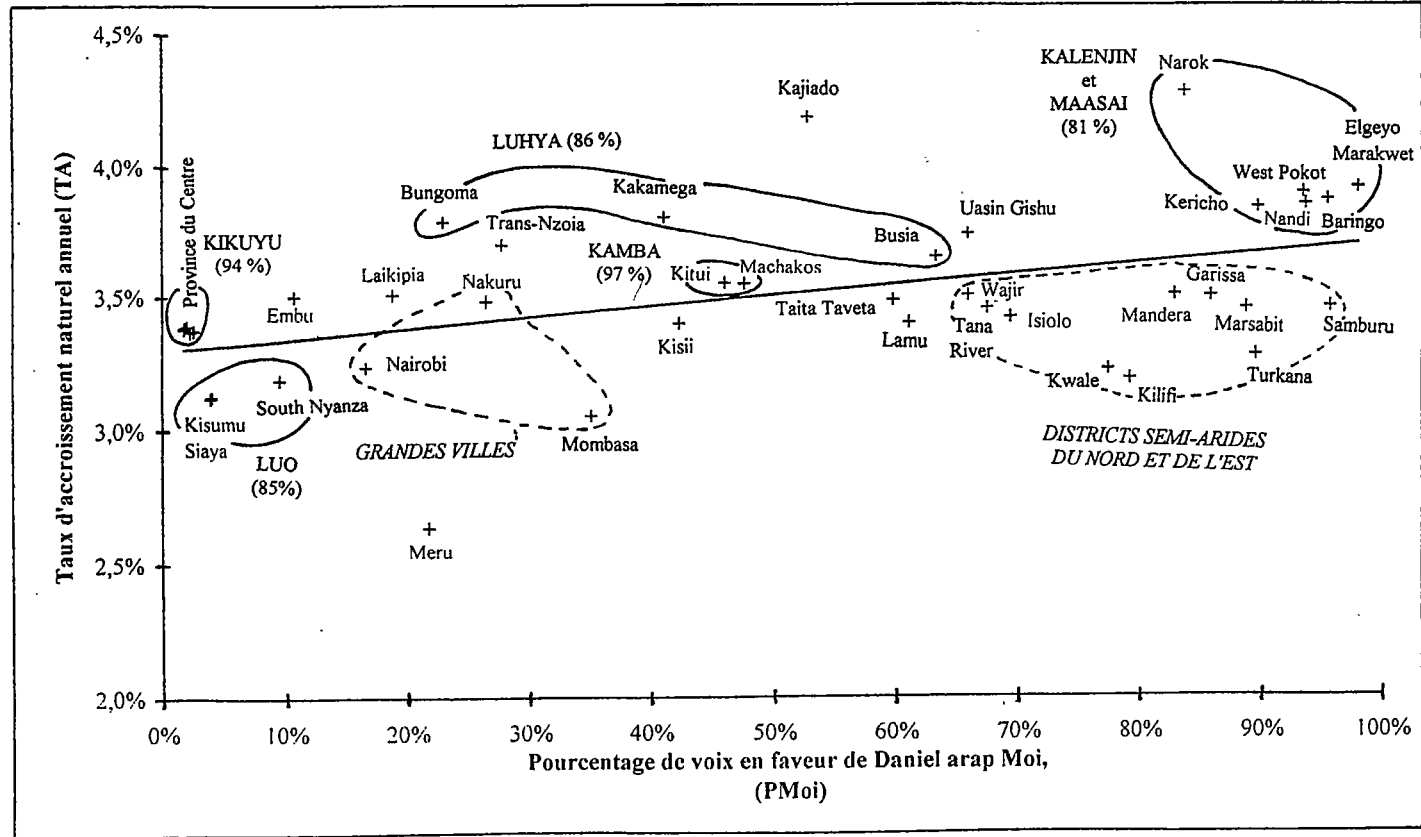


Figure 1. Corrélation entre le taux d'accroissement naturel moyen (1979-1989) et le pourcentage de suffrages exprimés en faveur de Moi aux élections présidentielles de 1992 (par district).